

L'INFO-MUNICIPALE

PUBLICATION MUNICIPALE DE LAC-BOUCHETTE

Volume 11, numéro 8

1e juin 2026

Avis public



MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Bouchette que lors de la séance régulière du 04 mai 2026, la Municipalité de Lac-Bouchette a adopté le règlement n° 26-19 modifiant le règlement de zonage n° 18-16 de la Municipalité de Lac-Bouchette.

Le règlement de zonage n° 18-16 est modifié de manière à :

- Modifier les conditions d'implantation des bâtiments accessoires prévues à l'article 27;
- Corriger une coquille à l'article 60 et ajouter l'article 95.2 en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy concernant la priorisation du développement dans le périmètre d'urbanisation;
- Ajouter, à l'article 119, une référence à l'article 105 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (RLRQ, c. P-41.1) en matière de droit acquis;
- Ajouter, à l'article 131, une référence au chapitre X de manière à encadrer les usages récréatifs en zone agroforestière;
- Modifier la grille des spécifications de la zone 9 CO afin d'autoriser tous les usages du groupe 2.3 i);
- Modifier la grille des spécifications de la zone 6 R afin d'autoriser l'usage trifamilial;
- Modifier la grille des spécifications de la zone 3 REC afin d'inverser les marges avant et arrière.

QUE le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité de Lac-Bouchette ainsi qu'aux heures normales de bureau au 297, rue Principale à Lac-Bouchette;

QUE le règlement est entré en vigueur le 21 mai 2026, date d'émission du certificat de conformité #91005-RZ-15-02-2026 de la MRC du Domaine-du-Roy.

DONNÉ à Lac-Bouchette, ce 1^{er} jour de juin deux mille vingt-six.

directeur général et greffier-trésorier

Publié dans l'Info-Municipale, volume 10, numéro 8, édition du 1^{er} juin 2026

Vente de garage

Les 13 et 14 juin : Journées officielles à Lac-Bouchette

Endroits : O.T.J. et Bureau d'information touristique (Vous devez avoir vos tables)

Vous pouvez aussi faire la vente dans votre cour.

Veuillez communiquer avec la Municipalité pour que nous puissions mettre votre adresse dans notre publicité au 418-348-6306 poste 5101 ou par courriel : egodro@lac-bouchette.com

Préparez votre matériel à vendre et faites de cet événement un événement familial!

AGA Groupe bénévole Mme Hermel Gauthier

*GROUPE BÉNÉVOLE
MME HERMEL GAUTHIER INC*



AGA AVIS DE CONVOCATON



L'assemblée générale annuelle aura lieu le

JEUDI 4 JUIN 2026 à 13h

à la salle communautaire de Lac-Bouchette

**D'ÉNORME CHANGEMENTS À VENIR CETTE ANNÉE POUR LES
UTILISATRICES ET LES UTILISATEURS DES SERVICES DE
TRANSPORT ET DE POPOTE ROULANTE**

Exceptionnellement cette année, l'AGA comportera deux parties :

1ère PARTIE : AGA

État de l'année 2025-2026 et constitution du prochain conseil d'administration
4 postes à combler et 1 poste vacant

2e PARTIE : CHANGEMENTS À VENIR – TRANSPORT ET POPOTE

- ✓ Présentation par des représentants du CAB des changements à venir
- ✓ Mot du maire
- ✓ Période de questions / Commentaires

BIENVENUE À TOUTE LA POPULATION

TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE ET COLLATION

 **Programme
de revégétalisation
des bandes riveraines**

**SUBVENTION
DE 60%**

Sur les végétaux sélectionnés



**Obtenez jusqu'à 250 \$
pour végétaliser votre rive !**

Accompagnement offert !



**Des outils gratuits
pour réussir votre bande riveraine**

- ✓ Guide du riverain
- ✓ Fiches d'informations sur les végétaux
- ✓ Capsules vidéo
- ✓ Conseils personnalisés (téléphone / courriel)

Contactez l'Organisme de
bassin versant Lac-Saint-Jean:
☎ 581-719-1212, poste 236
✉ bande_riveraine@obvlacstjean.org

